



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-374>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 25-374

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-37595

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 31/12/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE BEAUNE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21210054900014

Ville : Beaune cedex

Code postal : 21205

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de construction de vestiaires modulaires au terrain de football au complexe sportif du Château de Vignoles pour la Commune de Beaune

Code CPV principal - Descripteur principal : 44211100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet des travaux de construction de vestiaires modulaires au terrain de football au complexe sportif de Vignoles pour la Commune de Beaune. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée en application des articles L1111-1, L1111-2, L1212-1, L1212-3-1^{er} et L.2123-1, et des articles R.2123-1-1^o et R.2123-5 du Code de la Commande Publique. Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée de 12 mois. Le lot 2 comprend une variante à l'initiative de l'acheteur à réponse obligatoire. Variante 1 à l'initiative de l'acheteur : Chauffage pompe à chaleur (PAC) Deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire sont prévues. PSE 1 : Lot 1 - Coursive en béton balayé et rampe d'accès PMR PSE 2 : Lot 2 - Local cloisonné avec WC cuvette accessible dans chaque vestiaire.

Critères d'attribution : Les critères de jugement des offres sont les suivants : * Pour le Lot 1 - VRD - Terrassement : Critère 1 : le prix au vu du DQE : 60% Critère 2 : valeur technique appréciée en fonction des sous-critères suivants: 30 % - Organisation et méthodologie de chantier. - Moyens humains et matériels dédiés pour respecter les délais et moyens techniques associés. Critère 3 : Performances en

matière de protection de l'environnement appréciée en fonction des éléments de jugement suivants :
10% - Mesures prises pour la protection des eaux en présence d'une nappe phréatique superficielle et d'un cours d'eau - Mesures prises pour la prévention des pollutions et déversements accidentels - Tri des déchets de chantier - Optimisation des déplacements et parc de véhicules dédiés au chantier *
Pour le lot 2 - Construction du bâtiment modulaire (offre de base et offre variante) : Critère 1 : le prix au vu de la DPGF : 50% Critère 2 : valeur technique appréciée en fonction des sous-critères suivants composant le dossier technique : 45% - Ergonomie de la distribution et des équipements des locaux : 15% - Méthodologie et organisation détaillée du chantier : contrainte du site, accès chantier, appréhension en site occupé, moyens humains et matériel dédiés pour respecter les délais contraints et moyens techniques : 10 % - Performance thermique et performances atteintes, cible pour un bâtiment similaire (KWh/m²) : 10 % - Caractéristiques des matériaux de construction et facilité d'entretien : 10% Critère 3 : Performances en matière de protection de l'environnement appréciée en fonction des éléments de jugement suivants : 5% - Mesures prises pour la protection des eaux en présence d'une nappe phréatique superficielle et d'un cours d'eau - Mesures prises pour la prévention des pollutions et déversements accidentels - Tri des déchets de chantier - Optimisation des déplacements et parc de véhicules dédiés au chantier

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot 1 attribué le 8/11/2024 a été signé le 04/12/2024 et notifié le 09/12/2024 à l'entreprise SAS COGNARD pour un montant global et forfaitaire après négociation de 44 275 Euros HT comprenant l'offre de base et la PSE "cursive en béton balayé". Le lot 2 attribué le 8/11/2024 a été signé le 04/12/2024 et notifié le 09/12/2024 à l'entreprise EUROPE COMMUNICATION pour un montant global et forfaitaire après négociation de 270 000 Euros HT comprenant l'offre de base et la PSE "WC local cloisonné". L'acheteur a décidé de ne pas retenir la variante "pompe à chaleur". Les pièces des marchés sont consultables à la Direction de la Commande Publique et des Achats, située 4 rue du Moulin Perpreuil, 21200 Beaune, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Tel : 03-80-24-57-20. Courriel : marche.public@mairie-beaune.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/01/2025